

15.0 crédits

Enseignants:	
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Préalables :	/
Thèmes abordés :	Quel que soit le sujet, le travail de fin d'études permet à l'étudiant de : - réaliser une synthèse d'une question scientifique donnée, - contextualiser une problématique en lien avec les connaissances actuelles, - exposer clairement les résultats de son travail.
Acquis d'apprentissage	Le travail de fin d'études doit montrer l'aptitude de son auteur à exposer correctement les résultats d'un travail personnel, objectif et méthodique, dont la qualité n'est pas nécessairement liée à l'étendue. Le travail de fin d'études est, au même titre que les autres formes d'enseignement, un moyen de formation constitutif des programmes où il est prévu. Il s'agit d'un travail d'ampleur plus limitée qu'un mémoire, consistant en un statut quaestionis d'une problématique de la discipline du master et pouvant être circonscrit en 1 an. <i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants :	/
Méthodes d'enseignement :	/
Contenu :	Le T.F.E. est jugé suffisant à partir d'une cinquantaine de pages. Il doit comporter Introduction - Développement - Conclusion et bibliographie. Il s'agit d'une rédaction du genre de la dissertation articulée comme un discours.
Bibliographie :	/
Autres infos :	Le caractère du T.F.E. du Master 60 (statut quaestionis) ne permet pas de prolonger le travail, si ce n'est en reprenant, sur de nouvelles bases et dans un autre objectif, un nouveau travail sur le même domaine de recherche. Le master 120 exige autre chose et un autre travail, à nouveaux frais.
Cycle et année d'étude :	> Master [60] en langues et littératures françaises et romanes, orientation générale
Faculté ou entité en charge:	ROM